

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 6 Août 2021

L'an deux mil vingt et un, le 6 Août à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel PAGET

**Etaient présents** : Mmes CASSAN, LABONNE, VASSILIEFF, MM. COLLI, GENTILHOMME, PAGET, POUSSARDIN, RAFFY

**Excusés** : Mme NICOL représentée par M. COLLI ; M. GUIBERT **Absent** : M. GREGOIRE

Date de convocation : 02/08/2021

Secrétaire de séance : Denis RAFFY

### Vote du tarif de la cantine pour la rentrée 2021

L'APEAI a fixé le prix du repas à 4,15 euros à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le prix du repas à 4,05 euros.**

### Choix du transporteur scolaire pour la rentrée 2021

Seuls les Cars Delbos ont fait une proposition pour le transport scolaire à 189.20 € TTC par jour soit un coût total annuel de 26 299 euros. Cette somme fait l'objet d'une subvention versée par la Région Occitanie.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir l'offre des Cars Delbos et donne pouvoir à M. Le Maire pour signer la convention.**

### Adhésion PAYFIP

La collectivité doit mettre en place au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2022 une offre de service de paiement en ligne ou par prélèvement SEPA. L'offre PayFIP proposée par la DGFIP permet de respecter cette obligation.

La mise en place de ce service nécessite un paramétrage du logiciel comptabilité dont le coût est de 75 euros.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de mettre en place l'offre de paiement PayFIP proposée par la DGFIP à partir du site sécurisé de la DGFIP et autorise M. Le Maire à signer la convention, le formulaire d'adhésion avec la DGFIP et le bon de commande pour le paramétrage du logiciel comptabilité.**

### Projet route La Granie

Un pétitionnaire souhaite construire une nouvelle voirie afin d'éviter les nuisances de la VC9 actuelle qui traverse sa propriété. Une fois construite cette route serait transférée à la commune contre abandon de l'ancienne route. Un point doit être fait avec le Grand Figeac et la DDT pour déterminer la procédure à suivre et s'entourer des garanties de qualité de réalisation.

**Le Conseil Municipal attire l'attention sur le fait que le pétitionnaire souhaite réaliser les travaux lui-même et qu'au-delà de la garantie d'une année la prise en charge financière incombera à la commune.**

### Rénovation toiture église

La toiture de l'église sera à refaire à court/moyen terme. Le choix de s'appuyer ou non sur un maître d'œuvre sera fait après connaissance de l'impact sur le coût et les possibilités de subventions

En attendant des couvreurs locaux devront être contactés pour intervention provisoire (remplacement des tuiles cassées et nettoyage des noues).

### Questions diverses

**Sacristie** : Le local de la sacristie actuellement utilisé pour l'entreposage des matériels et fournitures de l'employé communal pourrait après remise en propreté être utilisé comme salle communale à disposition.

**GR6** : La modification du tracé du GR6 (pour des raisons de sécurité), nécessite la réouverture d'un chemin rural et la sécurisation par rapport aux vaches présentes de part et d'autre du chemin. Le conseil municipal voit avec la fédération de randonnée la possibilité d'un tracé alternatif pour éviter les coûts que cela induirait.

**Aménagement abords salle des fêtes** : Une première esquisse a été faite comprenant un coin pique-nique, une aire de jeu adolescents, un parking, un entreposage des poubelles, un cheminement près du Drauzou et une possibilité de jardin partagé. Il faut contacter des bureaux d'étude/ architectes paysagistes pour estimation des coûts puis voir les possibilités de subventions.

**Activités pour les Camburatois** : Certaines activités réalisées en petits groupes nécessitent une salle de taille adaptée. Cela pourrait éventuellement être le cas pour des séances de Hatha Yoga/méditation pour lesquelles la salle des fêtes est trop volumineuse. Une réflexion est en cours pour des possibilités de partition de la salle des fêtes ou la création de nouvelles salles.